

Renouées asiatiques

Reynoutria japonica, *Reynoutria sacchalinensis*, *Reynoutria X bohemica*

Réglementée



©CD-CW

Sanitaire

Sécurité routière

Environnement

Classée **invasive potentielle** dans le liste du Conservatoire botanique national de Brest (CBNB)

La Renouée du Japon est une plante exotique envahissante originaire de l'Asie de l'Est. Il s'agit d'une plante vivace à croissance rapide qu'on retrouve souvent sur des terrains résidentiels comme plante ornementale. C'est aussi un fourrage apprécié des animaux. Autrefois, on l'utilisait aussi pour stabiliser le sol.

Mode de dissémination / Reproduction



Facteur favorisant son expansion

- Forte capacité de repartir de toutes les parties de la plante
- Gestion des massifs à l'épaveuse
- Sols nus

Enjeux

Sécurité routière :

- > Problème de visibilité le long des routes
- > Peut endommager les enrobés et les murs

Impacts environnementaux :

- > Produit des substances chimiques qui gênent la croissance des autres plantes
- > Monopolise l'accès à la lumière

Cycle biologique et période d'intervention préconisée

Stade/Période	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Observation												
Floraison												
Fructification												
Intervention												

Gestion opérationnelle

Traitement des déchets

Type de surface	Technique	Préconisation adaptée	Fréquence et période	
PETITE SURFACE COLONISÉE $\leq 1m^2$	Arrachage manuel + végétalisation	Avec une bêche à dent en veillant à extraire l'ensemble des racines jusqu'à 50 cm Laisser les plantes locales se développer car l'ombrage est néfaste pour la Renouée	• 6 arrachages à partir d'avril pour les deux premières années puis 4 fois	> Méthanisation pour les parties aériennes (germination inhibée après 15 jours) > Mettre en tas et hors sol les racines
GRANDE SURFACE COLONISÉE $\geq 1m^2$	Fauchage	Avec une faux sous le premier nœud. Laisser sur place : cette méthode permet de produire peu de fragments pouvant se régénérer	• Répétée 6-10 passages par an, de mai à octobre	> Méthanisation pour les parties aériennes (germination inhibée après 15 jours) > Broyage puis compostage industriel
	Roulage à l'épaveuse	Casser les tiges : consiste à passer au ras du sol sur les massifs avec la face plate de l'épaveuse rotor à l'arrêt	• Minimum deux fois : printemps et à l'automne	> Laisser sur place
	Bâchage	Minimum d'un mètre avec agrafage ou enfouissement de la terre en bordure de la bâche (imperméable, géomembrane...etc.)	• Aucune	> Après plusieurs années d'arrachage/roulage et laisser la bâche plusieurs années